



L'Europe
au cœur de
vos projets



Webinaire - 8 juillet 2024

Lancement du dispositif Initiative Europe

Appui au montage de projets européens dans le cadre de programmes sectoriels et Interreg transnationaux/interrégionaux



Ordre du jour

I. Qui sommes-nous? **Vos interlocuteurs**

II. Initiative Europe, c'est quoi? **Contexte et objectifs du dispositif d'accompagnement**

III. Concrètement comment ça marche? **Etapes et points d'attention**

IV. Contact



L'Europe
au cœur de
vos projets



Qui sommes-nous?

Vos interlocuteurs

Qui sommes-nous? Vos interlocuteurs

Région Bourgogne-Franche-Comté (Direction Europe et Rayonnement International)

- Equipe Mon projet Européen
- Equipe du Bureau Bourgogne-Franche-Comté à Bruxelles

Consultants : eurêka21, Europeanne, IGT.ITG, SynappCity, YTES

Consultants : un groupement de 5 cabinets

eurêka21
Paris
(depuis 2008)

Séverine
Bressaud

Cécilia
Dumesnil

Isabella
Livertout

Européenne
Strasbourg
(depuis 2015)

Anne
Rouessard

IGT.ITG
Strasbourg
(depuis 2007)

Claire
Barthélémy

YTES
Strasbourg
(depuis 2005)

Diana
Mathis

SynappCity
Karlsruhe
(Allemagne)
(depuis 2016)

Christoph
Rat-Fischer

Insa Klemme

Consultants : expertises

Programmes UE :

- INTERREG
- URBACT
- EUI
- MIE (CEF) transport, énergie, numérique
- LIFE
- Horizon Europe
- Innovation Fund
- Erasmus
- CERV
- Creative Europe
- Etc.

Cycle de vie du projet UE :

- Analyse d'opportunité
- Montage de projet
- Négociation du Grant agreement
- Reporting, management administratif et financier, gestion du consortium
- Evaluations



L'Europe
au cœur de
vos projets



Initiative Europe, c'est quoi?
**Contexte et objectifs du
dispositif d'accompagnement**

Initiative Europe, c'est quoi? Contexte et objectifs du dispositif d'accompagnement

Accompagnement de projets

- A travers son dispositif Initiative Europe, la Région Bourgogne-Franche-Comté mobilise des professionnels pour vous accompagner dans la structuration de votre projet, l'établissement de votre budget et l'optimisation des chances pour obtenir un financement dans le cadre d'un programme sectoriel ou Interreg transnational

Thématiques

- Recherche, innovation, jeunesse, environnement, culture, mobilité, formation, économie, transport, numérique, etc.

Programmes sectoriels et Interreg

- La Région met à disposition des heures d'appui au montage de projets dans le cadre d'**Interreg Europe du Nord-Ouest, Interreg Espace Alpin et dans le cadre des programmes sectoriels: Citoyens, Egalité, Droits et Valeurs, Erasmus+, Europe Creative, Europe numérique, Horizon Europe, Life, etc.**

Typologie de porteurs de projets

- Entreprises, organismes de recherche collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, laboratoires de recherche, établissements scolaires et de formation, associations etc.



Attention, cela ne concerne pas les fonds qui sont directement gérés par la Région Bourgogne-Franche-Comté, à savoir le programme régional FEDER-FSE+, les mesures FEADER (Natura 2000, Leader, PEI, etc.) et Interreg France-Suisse.



L'Europe
au cœur de
vos projets



Concrètement comment ça marche?

Etapes et points d'attention

Concrètement comment ça marche? **Les étapes**

Etape n°1

Porteur de projet

Soumet la demande d'accompagnement après avoir ciblé un programme via le formulaire en ligne

initiative.europe@bourgognefranche-comte.fr

8 semaines au plus tard avant le dépôt officiel du projet !

Etape n°2

Région Bourgogne-Franche-Comté

Instruit la demande d'accompagnement et oriente le porteur vers le prestataire

Sous 10 jours ouvrés après réception de la demande du porteur (*exception juillet-août*)

Etape n°3

Prestataire

Accompagne le porteur de projet en vue d'un dépôt auprès d'un programme sectoriel ou d'un Interreg transnational / interrégional

Sous 5 jours ouvrés après la réception du bon de commande de la Région BFC

Prise de contact

Dépôt projet

Concrètement comment ça marche? **Points d'attention**

Formulaire de demande en ligne <https://www.europe-bfc.eu/actualite/initiative-europe/>

Pièces à joindre au dossier :

1. Présentation de la structure
2. Copie des statuts, datés et signés
3. Récépissé de déclaration de création de la structure
4. Un budget estimatif du projet équilibré en recettes et en dépenses

Le dossier complet doit être transmis par courriel uniquement à l'adresse ci-après :
initiative.europe@bourgognefranche-comte.fr

Le porteur s'engage à ne pas solliciter un autre dispositif d'accompagnement

Concrètement comment ça marche?

Nombre heures d'accompagnement

Montant du budget total d'un projet déposé	Attribution d'heures d'accompagnement au porteur de projet en tant que chef de file	Attribution d'heures d'accompagnement au porteur de projet en tant que « partenaire »
Entre 50 000 € et 150 000 €	50 heures	10 heures
Entre 150 000 € et 500 000 €	60 heures	20 heures
Plus de 500 000 €	80 heures	30 heures

Des questions?



L'Europe
au cœur de
vos projets



Contacts

Contacts

- initiative.europe@bourgognefranche-comte.fr
- <https://www.europe-bfc.eu/>



MERCI POUR
VOTRE ATTENTION